

**ECF AUDIT**  
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

**GÉRARD LEJEUNE**  
DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS  
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI  
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS



**Association Confédération Générale des Petites et  
Moyennes Entreprises Ile de France**

Association de la Loi du 1er juillet 1901  
19 rue de l'Amiral d'Estaing  
75 116 PARIS  
Siret : 435 237 425 000 36

**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*



**Association CGPME Ile de France**  
19 rue de l'Amiral d'Estaing  
75 116 PARIS

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,  
Les membres de l'association CGPME Ile de France,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 janvier 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau du 17 février 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes, qui se traduisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 249 115 €
Total des produits d'exploitation	1 768 518 €
Résultat de l'exercice (excédent)	51 651 €
Fonds Associatifs	1 208 315 €

## **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

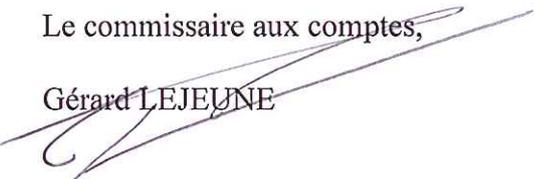
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels les informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Sainte-Geneviève-des-Bois,  
le 7 mars 2011

Le commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	6 741	4 716	2 025	2 025		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	45 552	6 590	38 963	43 435	4 473	10,30
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	58 923	24 371	34 551	42 347	7 795	18,41
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	6 000		6 000	6 000			
Créances rattachées à des participations	517 500		517 500	509 447	8 053	1,58	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	7 635		7 635	5 635	2 000	35,49	
<b>TOTAL I</b>	<b>642 351</b>	<b>35 677</b>	<b>606 674</b>	<b>608 889</b>	<b>2 215</b>	<b>0,36</b>	
Comptes de liaison							
<b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	126 721		126 721	143 615	16 894	11,76
	Autres créances	825 207		825 207	1 073 426	248 218	23,12
	Valeurs mobilières de placement	410 273		410 273	203 113	207 160	101,99
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	278 947		278 947	29 296	249 651	852,16	
Charges constatées d'avance (3)	1 293		1 293	6 978	5 685	81,47	
<b>TOTAL III</b>	<b>1 642 442</b>		<b>1 642 442</b>	<b>1 456 427</b>	<b>186 014</b>	<b>12,77</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 284 792</b>	<b>35 677</b>	<b>2 249 115</b>	<b>2 065 316</b>	<b>183 799</b>	<b>8,99</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	392 739		392 739			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	763 925		561 178		202 747	36.13
	Report à nouveau						
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	51 651		202 747		151 096	74.52
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	1 208 315		1 156 664		51 651	4.47
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>TOTAL II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	61 900				61 900	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	61 900				61 900	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	559		457		102	22.39
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484 873		762 352		277 479	36.40
	Dettes fiscales et sociales	140 022		131 107		8 915	6.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	19 000		14 736		4 264	28.94
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	334 445				334 445	
	<b>TOTAL IV</b>	978 900		908 652		70 248	7.73
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 249 115		2 065 316		183 799	8.90

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

644 454      908 652

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	10 702		11 242		541	4.81
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	10 702		11 242		541	4.81
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 546 144		1 673 699		127 555	7.62
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	113 927		133 022		19 094	14.35
Collectes						
Cotisations	97 642		77 475		20 167	26.03
Autres produits	103		603		501	82.97
<b>TOTAL I</b>	1 768 518		1 896 041		127 523	6.73
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	763 975		834 065		70 090	8.40
Impôts, taxes et versements assimilés	50 808		56 183		5 375	9.57
Salaires et traitements	443 074		418 694		24 381	5.82
Charges sociales	193 839		186 161		7 679	4.12
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 812		21 716		4 905	22.59
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	152 197		250 460		98 263	39.23
Autres charges (2)	34 650		29 728		4 921	16.55
<b>TOTAL II</b>	1 655 355		1 797 007		141 652	7.88
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	113 163		99 035		14 128	14.27
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés			83 920	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>			83 920	100.00
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			83 920	100.00
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	113 163	182 955	69 792	38.15
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 000	2 725	725	26.60
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	2 000	2 725	725	26.60
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 143	5 143	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	1 612		1 612	
<b>TOTAL VIII</b>	1 612	5 143	3 531	68.66
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	388	2 418	2 806	116.06
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	1 770 518	1 982 687	212 169	10.70
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	1 656 967	1 802 149	145 183	8.06
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	113 551	180 537	66 986	37.10
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		22 210	22 210	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	61 900		61 900	
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	51 651	202 747	151 096	74.52





**ANNEXE COMPTABLE**  
*(Bilan et compte de résultat  
de l'exercice en €)*

**Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2010 au 31 Décembre 2010**

**12 mois**

**CGPME Ile de France**  
19, rue de l'Amiral d'Estaing  
75116 PARIS

Tél : 01.56.89.09.30.  
Fax : 01.56.89.10.08  
[www.cgpme-idf.fr](http://www.cgpme-idf.fr)



## ANNEXE – Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier 2010 au 31 Décembre 2010

### PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 totalise 2 249 115 €.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 1 770 518 € et un total de charges de 1 718 867 €, dégagant ainsi un excédent de 51 651 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### I – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables, définies par les CRC 99-01 et 99-03, et l'avis CRC 2009-10 relatifs aux dispositions comptables règlementaires applicables aux associations à objet syndical, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendances des exercices

La présente annexe comprend les informations rendues obligatoires par la loi du 20 août 2008 et codifiée à l'article L2135-2 du code du travail.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

#### 1.1. Comptabilisation des cotisations

Comme pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009, le fait générateur des cotisations opté par la CGPME Ile de France est celui « constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation », soit au 31 Décembre 2010, comme le prévoit le règlement 2009-10 du Comité de la Réglementation Comptable.

#### 1.2. Ressources

En référence au même règlement, ci-dessus, 2009-10 du CRC, il est rendu obligatoire de mentionner dans l'annexe comptable le montant, détaillé ci-dessous, des ressources retenues pour la détermination des seuils.

Ressources 2010	
Cotisations reçues	97 642 €
- reversement de cotisations (CGPME Nationale)	-50 500 €
Subventions reçues	1 546 144 €
Autres produits d'exploitation reçus	124 732 €
Produits s/exercice antérieur	2 000 €
<b>Total des ressources</b>	<b>1 720 018 €</b>



## II - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

### 2.1. Bilan ACTIF

#### 2.1.1. Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute 31/12/2009	Augmentations Acquisitions	Diminution Cessions	Valeur brute 31/12/2010
Marques déposées et logiciels	6 741 €	0 €	0 €	6 741 €
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>6 741 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 741 €</b>
Installations agencements	45 552 €	0 €	0 €	45 552 €
Matériel bureau, informatique et mobilier	71 607 €	6 155 €	18 839 €	58 923 €
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>117 159 €</b>	<b>6 155 €</b>	<b>18 839 €</b>	<b>104 475 €</b>
Autres participations	515 447 €	8 053 €	0 €	523 500 €
Autres immobilisations financières	5 635 €	2 000 €	0 €	7 635 €
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>521 082 €</b>	<b>10 053 €</b>	<b>0 €</b>	<b>531 135 €</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>644 982 €</b>	<b>16 208 €</b>	<b>18 839 €</b>	<b>642 351 €</b>

#### 2.1.2. Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant 31/12/2009	Dotations de l'exercice	Reprise - Sortie de l'actif	Montant 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	4 716 €	0 €	0 €	4 716 €
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>4 716 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 716 €</b>
Installations agencements	2 117 €	4 473 €	0 €	6 590 €
Matériel bureau, informatique et mobilier	29 260 €	13 951 €	18 839 €	24 371 €
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>31 377 €</b>	<b>18 424 €</b>	<b>18 839 €</b>	<b>30 961 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 093 €</b>	<b>18 424 €</b>	<b>18 839 €</b>	<b>35 677 €</b>

La méthode d'amortissement utilisée est la méthode linéaire conformément aux règles comptables.

#### 2.1.3. Stock

Aucun stock n'est constaté

#### 2.1.4. Etat des créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>517 500 €</b>		<b>517 500 €</b>
<i>Créances sur SCI PME Amiral</i>	517 500 €		517 500 €
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>7 635 €</b>	<b>7 635 €</b>	
<i>Créances sur dépôt versé</i>	7 635 €	7 635 €	
<b>Créances clients</b>	<b>126 721 €</b>	<b>126 721 €</b>	
<i>Créances s/clients non encaissés au 31/12/2010</i>	126 721 €	126 721 €	
<b>Créances Etat et autres collectivités publiques</b>	<b>734 103 €</b>	<b>734 103 €</b>	
<i>Créances s/subventions à recevoir</i>	734 103 €	734 103 €	
<b>Débiteurs divers sont :</b>	<b>91 104 €</b>	<b>91 104 €</b>	
<i>Comptes fournisseurs</i>	43 388 €	43 388 €	
<i>Fournisseurs avoir à recevoir</i>	969 €	969 €	
<i>Divers produits à recevoir</i>	46 747 €	46 747 €	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 293 €</b>	<b>1 293 €</b>	
<i>s/divers fournisseurs</i>	1 293 €	1 293 €	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 478 356 €</b>	<b>960 856 €</b>	<b>517 500 €</b>



### 2.1.5. Subventions et produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilans	Montant
<b>Subventions à recevoir sur projets</b>	<b>734 103 €</b>
<i>Compétences</i>	252 740 €
<i>Prate</i>	57 518 €
<i>Marchés publics</i>	124 877 €
<i>IES PME</i>	115 822 €
<i>Autres divers projets (AGEFIPH, Santé...)</i>	20 221 €
<i>Fonds de gestion paritarisme</i>	71 191 €
<i>Contrat pro</i>	30 000 €
<i>Intéressement</i>	61 734 €
<b>Produits à recevoir sur activités diverses</b>	<b>46 747 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>780 850 €</b>

### 2.1.6 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque, pour un montant de 278 947 €, ont été évaluées pour leur valeur nominale.

L'investissement, fait sous forme de SICAV, à la clôture de l'exercice, s'élève à 410 273 € (dont 207 160 € investi sous forme de SICAV en Décembre 2010) dégageant une plus value latente de 18 691 €.

### 2.1.7. Charges et produits constatés d'avance

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 293 €</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>334 445 €</b>
<i>PCA s/Contrat pro</i>	240 589 €
<i>PCA s/Intéressement</i>	40 917 €
<i>PCA s/IES PME</i>	47 725 €
<i>PCA s/conv<sup>o</sup> Ad et financière</i>	5 215 €

Les charges constatées d'avance concernent principalement les assurances, les contrats de maintenances annuels (informatique et téléphone) et les abonnements.



## II - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

### 2.2. Bilan PASSIF

#### 2.2.1. Fonds associatifs

L'augmentation de 202 747 € constatée sur les fonds associatifs concerne l'affectation du résultat net de l'année 2009, par décision de l'Assemblée Générale du 24 Juin 2010.

Aucune distribution de dividende n'est réalisée ni aux adhérents, ni aux administrateurs. Les excédents sont affectés, systématiquement après vote par Assemblée Générale, en réserves.

#### 2.2.2. Contributions publiques de financement et fonds dédiés

A la clôture de l'exercice 2010, la somme de 61 900 € est inscrite en fonds dédiés et engagement à réaliser sur subventions publiques. Ce montant correspond aux affectations du montant restant à réaliser sur les projets :

- Intéressement :
  - o subvention ADEC – Etat pour un montant de 4 135 €
  - o subvention OPCA pour un montant de 21 009 €
- Contrat Professionnalisation - subvention ADEC – Etat pour 21 429 €
- IES PME :
  - o subvention DRIEE-DIRECCTE pour un montant de 8 434 €
  - o subvention CRIF pour un montant de 4 732 €
  - o subvention OPCA pour un montant de 2 162 €

#### 2.2.3. Etat des dettes

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat des dettes	Montant brut	Échéances	
		A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit			
Intérêts courus	559 €	559 €	
Fournisseurs et comptes rattachés			
s/fournisseurs non réglés	107 445 €	107 445 €	
s/factures non parvenues (détaillé ci-après)	377 428 €	377 428 €	
Personnel et comptes rattachés	33 346 €	33 346 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 768 €	103 768 €	
Autres Impôts, taxes et versements assimilés	2 909 €	2 909 €	
Autres dettes	19 000 €	19 000 €	
Produits constatés d'avance	334 445 €	334 445 €	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>978 900 €</b>	<b>978 900 €</b>	

#### 2.2.4. Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	559 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377 428 €
Charges à payer CGPME départementales s/projet	146 658 €
Charges à payer sur sous-traitance Projets	160 750 €
Charges à payer divers fournisseurs	70 020 €
Dettes fiscales et sociales	52 676 €
s/personnel charges à payer	33 346 €
s/organismes sociaux, charges à payer	19 330 €
Autres dettes	19 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>449 663 €</b>



### III - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1. Produits et charges d'exploitation

##### 3.1.1. Produits d'exploitation

Le montant des ressources d'exploitation comptabilisées au compte de résultat, au 31/12/2010, se chiffre à 1 768 518 € dont le détail est établi ci-dessous :

PRODUITS D'EXPLOITATION	Au 31/12/2010	%
Productions de biens et services (AGEFICE, AGEFA, manifestations diverses)	10 702 €	1%
Subventions d'exploitation	1 546 144 €	87%
<i>Produits d'organismes à gestion paritaire</i>	415 455 €	23%
<i>Subventions liées aux projets</i>	1 130 689 €	64%
Cotisations (Branches et départements)	97 642 €	6%
Reprise sur provisions et transfert de charges (CGPME départementale)	113 927 €	6%
Divers (Produits de gestion courante)	103 €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 768 518 €</b>	<b>100%</b>

##### 3.1.2. Charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION	Au 31/12/2010	%
Charges externes, dont pour l'essentiel :	763 975 €	46%
<i>Sous traitance s/projet 2010</i>	323 291 €	20%
<i>Location immobilière, charges locatives et autres</i>	85 160 €	5%
<i>Honoraires comptables, informatiques et autres</i>	42 298 €	3%
<i>PLANETE PME et salons divers</i>	46 931 €	3%
<i>Cotisations</i>	61 260 €	4%
Impôts, taxes et versements assimilés	50 808 €	3%
Salaires et traitements	443 074 €	27%
Charges sociales	193 839 €	12%
Dotations aux amortissements	16 812 €	1%
Subventions versées aux CGPME départementales	152 197 €	9%
Autres charges	34 650 €	2%
<b>TOTAL</b>	<b>1 655 355 €</b>	<b>100%</b>

Charges d'exploitation	1 655 355 €
Produits d'exploitation	1 768 518 €
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>113 163 €</b>



### 3.2. Produits et charges exceptionnels et antérieurs

Charges exceptionnelles	1 612 €
Produits exceptionnels (redressement écriture n-1)	2 000 €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>388 €</b>

### 3.3. Charges et produits financiers

Charges financières	0 €
Produits financiers	0 €
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0 €</b>

### 3.4. Transfert de charges

Nature	Montant
CGPME départementale (PLANETE PME)	22 600 €
CGPME 75 s/projet	11 293 €
CGPME 75 s/loyer et charges	30 600 €
CGPME 75 s/conv° administrative et financière	44 785 €
Autres transfert de charges divers	4 651 €
<b>TOTAL</b>	<b>113 928 €</b>

Une convention administrative et financière est signée entre la CGPME Ile de France et la CGPME Paris pour régir notamment la mise à disposition de personnel pouvant être affectée, de part et d'autres, à la réalisation sur projets.

## IV - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### 4.1. Effectif au 31 Décembre 2010

Cadres : ..... 7  
Non cadres : ..... 1  
**Total : ..... 8**

#### 4.2. Droit individuel à la formation

Il est constaté un cumul de 464 heures au 31/12/2010.

#### 4.3. Indemnité de Départ à la Retraite

Aucune provision au titre de l'Indemnité de Départ à la Retraite, n'a été constatée dans les comptes de l'exercice 2010. En effet, compte tenu de la faible ancienneté du personnel au sein de la CGPME Ile de France, l'engagement est non significatif.

#### 4.4. Affectation du résultat de l'exercice

Il est proposé d'affecter le résultat net de l'exercice 2010 au compte de « réserves » dont le solde après affectation, sera créditeur de 815 576 €.

#### 4.5. Mise à dispositions de biens immobiliers

La CGPME Ile de France ne bénéficie d'aucune mise à disposition gratuite de biens immobiliers et ne met, non plus, à disposition aucun bien immobilier à titre gratuit.

#### 4.6. Contributions en nature

Conformément au CRC 2009-10, le traitement des contributions volontaires en nature doit faire l'objet d'une information dans l'annexe comptable, et plus précisément, la mise à disposition de personnes et de biens.

En conséquence, la CGPME Ile de France précise les éléments ci-dessous.

CGPME Ile de France	Exercice comptable 2010			Pour mémoire 2009
	Nombre de structures	Personnes mobilisées	Journées cumulées	Journées cumulées
Administration CGPME IDF	5	9	132.63	152.63
Vie associative	15	21	244.75	207.50
Mandats de gouvernance	15	24	514.50	286.00
Mandats paritaires	14	41	1 060.5	889.50
Mandats Juridiques	1	4	20.00	16.00
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>99</b>	<b>1 972.40</b>	<b>1 551.63</b>

La CGPME Ile de France a donc mobilisé 99 élus, administrateurs ou adhérents pour siéger dans 50 instances différentes pour une durée consolidée de 1 972.40 jours.

#### 4.7. Détermination du périmètre de consolidation et méthode retenue

*Rappel de la loi du 20 Août 2008 – Article 2135-2 : « Les syndicats professionnels et leurs unions et les associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1 qui contrôlent une ou plusieurs personnes morales au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce, sans entretenir avec elles de lien d'adhésion ou d'affiliation, sont tenus, dans des conditions déterminées par décret pris après avis de l'Autorité des normes comptables :*

*a) Soit d'établir des comptes consolidés*

*b) Soit de fournir, en annexe à leurs propres comptes, les comptes de ces personnes morales, ainsi qu'une information sur la nature du lien de contrôle. Dans ce cas, les comptes de ces personnes morales doivent avoir fait l'objet d'un contrôle légal. »*

La CGPME Ile de France, actionnaire de la SCI PME Amiral à 60 % détient un contrôle sur celle-ci. La SCI est, en conséquence, identifiée comme partie intégrante du périmètre d'ensemble de consolidation de la CGPME Ile de France.

La CGPME Ile de France opte pour la méthode (B) par agrafage pour la consolidation des comptes avec la SCI PME Amiral ; méthode ainsi retenue pour l'exercice 2010. La CGPME Ile de France annexe à ses propres comptes individuels ceux de la SCI PME Amiral (bilan, compte de résultat, annexe comptable et rapports du commissaire aux comptes), certifiés par le Cabinet ECF Audit, Commissaire aux Comptes de la SCI PME Amiral.

